

FORMULAIRE « PLAN DE DÉPLACEMENTS »

**Applicable aux demandes de cartes de dérogation
« Etablissements d'enseignement et crèches » de la commune d'Ixelles**

Public cible : tout établissement organisé, reconnu ou subventionné par une communauté ainsi que les crèches publiques ou qui appliquent des tarifs liés au revenu, implanté à Ixelles. Ce formulaire répond à l'obligation d'un plan de déplacements scolaires ou équivalent.

1. Données générales

Nom de l'établissement	
Type d'établissement	<input type="radio"/> Ecole (maternelle, primaire ou secondaire) <input type="radio"/> Crèche publique ou qui applique des tarifs liés au revenu <input type="radio"/> Autre (préciser) :
Adresse de l'établissement	
Responsable des demandes	Nom : Prénom : Fonction : E-mail : Tél. :

- Le site / le bâtiment est-il occupé par plusieurs établissements ? OUI – NON

Si oui, nom du ou des établissements :

.....

- Si l'établissement comporte plusieurs implantations, quels sont les autres adresses ?

1°/

2°/

2. Effectif

- Quel est le nombre de personnes employées par l'établissement (détaillé par implantation, le cas échéant) ?

.....

- Quel est le nombre d'équivalents temps-plein actifs dans l'établissement (détaillé par implantation, le cas échéant) ?

.....

3. Mobilité du personnel

- Quel **mode de déplacement principal** les membres du personnel utilisent-ils habituellement pour rejoindre leur lieu de travail ? (mode de déplacement principal = plus grande distance parcourue)

Mode	Part du personnel (%)
A pied	
A vélo	
En transports publics (train – tram – bus - métro)	
En cyclomoteur ou moto	
En voiture	
En covoiturage (en tant que passager)	
Autres :	

- Quelle est la **provenance** des membres du personnel ?

Provenance	Part du personnel (%)
Ixelles	
Région bruxelloise (hors Ixelles)	
Extérieur de la Région bruxelloise	

- Quelle part du personnel effectue des **déplacements professionnels ou des déplacements vers d'autres implantations de l'établissement**, et par quel moyen principal ?

Mode	Part du personnel (%)
A pied	
A vélo	
En transports publics (train – tram – bus - métro)	
En cyclomoteur ou moto	
En voiture	
En covoiturage (en tant que passager)	
Autres :	

4. Politique de mobilité de l'établissement

- Comment évaluez-vous l'accessibilité de l'établissement par les différents modes de déplacement ?

A pied	
➤ Qualité des trottoirs, de l'éclairage, présence de passages pour piétons...	Bonne / Moyenne / Insuffisante
Remarques :	
En vélo	
➤ Infrastructure, sécurité...	Bonne / Moyenne / Insuffisante
➤ Accueil sur site	Bonne / Moyenne / Insuffisante
Remarques :	
En transports publics	
➤ Desserte	Bonne / Moyenne / Insuffisante
➤ Fréquence (adaptation aux horaires de travail)	Bonne / Moyenne / Insuffisante
➤ Proximité et localisation des arrêts	Bonne / Moyenne / Insuffisante
Remarques :	
En voiture	
➤ Facilité d'accès	Bonne / Moyenne / Insuffisante
➤ Disponibilité du stationnement	Bonne / Moyenne / Insuffisante
Remarques :	

--

- Des mesures sont-elles prises en faveur des modes de déplacement alternatifs au véhicule motorisé individuel ?

A pied	
➤ Rangs piétons, action sécurité routière...	OUI – NON Précisez :
➤ Rue scolaire (rue fermée aux heures de début et/ou fin de cours)	OUI – NON
En vélo	
➤ Parking vélo sur le site de l'établissement	OUI – NON Nombre d'emplacements :
➤ Formations à la conduite du vélo pour les élèves et/ou le personnel	OUI – NON
➤ Actions de sensibilisation (semaine de la mobilité, distribution d'éclairage, ...)	OUI – NON Précisez :
Autres (covoiturage, sorties scolaires en transports publics, ...)	
Précisez :	

5. Politique de stationnement

Des places de stationnement sont-elles aménagées sur le site de l'établissement, à disposition du personnel ?

OUI – NON Si oui, nombre de places :

Quel est le mode de répartition des cartes de stationnement attribuées, auprès des membres du personnel de l'établissement ?

.....
.....
.....

Plusieurs stratégies sont possibles, faisant appel à des critères d'**accessibilité** (temps de trajet, accès en transports publics, ...), des critères liés à la **fonction** (déplacements pour le travail, travail sur plusieurs sites, horaires...) et des critères d'**ordre personnel** (mobilité réduite, enfants en bas âge...). La méthode sera idéalement transparente et concertée, équitable et juste. Elle pourra évoluer au fil du temps et des évolutions du personnel.

Vous souhaitez aller plus loin dans la gestion de la mobilité au sein de votre établissement, et encourager une mobilité en phase avec les enjeux actuels ?

Savez-vous que des aides existent, notamment pour les écoles qui peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit pour la réalisation d'un **Plan de Déplacements Scolaires**, et d'un soutien matériel et financier pour la mise en œuvre des actions.

Renseignements auprès de **Bruxelles Mobilité** :

<https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole/les-plans-de-deplacements-scolaires>

Des outils ont également été développés dans le cadre des **Plans de Déplacements d'Entreprise**, notamment des formations pour le personnel.

Renseignements auprès de **Bruxelles Environnement** :

<https://environnement.brussels/thematiques/mobilite/les-plans-de-deplacements/plan-de-deplacements-entreprise>

Je certifie que toutes les données indiquées dans ce formulaire sont conformes à la réalité.

Date :

Nom et signature :